



Section des Archivistes
communaux, intercommunaux
et itinérants

Objet : Réunion #3
Groupe de travail des archivistes itinérant.e.s

Réunion visioconférence
du 13 septembre 2022

Date de rédaction :
19/09/2022

Rédaction : Julien Belly

Nombre de pages :
6

Présent.e.s : Karine BARDE (CDG 24), Julien BELLY (CDG 24), Ambroise BERGIER (AD 08), Léa BONHOMME (CDG 63), Marina CAYRON-BRANGER (CDG 04), Mélanie CLAUX (CDG 04), Audrey LACALS (CDG 69), Monique LUMÉ (CDC 4B), Anaël ROINARD (CDG 40), Mia VIEL (CDG 69)

1. AVANCEMENT DES PROJETS EN COURS

Tous les projets du groupe de travail sont consultables sur la plateforme Trello : <https://trello.com/b/8RH7Y6wT/mandat-2022-2024>

Dossier spécial dans la revue Archivistes ! d'avril 2023

Mia VIEL prend la parole pour rappeler que la maquette du dossier doit être présentée au comité de rédaction de l'AAF en décembre prochain. Les articles doivent être rédigés avant le mois de février 2023. Ce dossier devrait être constitué d'une dizaine de pages, sous la forme d'articles d'une page ou d'une demi-page chacun et d'illustrations. Les différentes thématiques envisagées sont débattues par les membres du groupe de travail qui se mettent d'accord sur un projet de maquette¹.

1. Monique LUMÉ se propose de rédiger une introduction sur la base de l'article déposée par ses soins dans la rubrique du Trello relative au projet. Julien BELLY précise que cette introduction ne devra pas dépasser 1000 caractères espaces inclus en se référant à la charte éditoriale de l'AAF qui sera transmise au moment opportun aux rédacteurs et rédactrices.

2. Une première thématique qui pourrait s'appeler « Vis ma vie d'archiviste itinérant.e » a été choisie par le groupe de travail pour ouvrir le dossier. Karine BARDE émet l'idée de décrire une semaine-type d'un.e archiviste itinérant.e qui pourrait prendre la forme d'un journal de bord, comme avancé par Anaël ROINARD. Une proposition de laisser la parole à plusieurs archivistes qui aborderaient chacun

¹ Voir la maquette en annexes de ce compte rendu.

une composante du métier d’itinérant.e, à la manière d’« 1 jour, 1 archiviste » séduit tout le monde. La composante « Lundi : gestion administrative » sera rédigée par Monique LUMÉ, « Mardi : réalisation de devis » par Marina CAYRON-BRANGER, « Mercredi : traitement des archives » par Mélanie CLAUX, « Jeudi : valorisation » par Julien BELLY et « Vendredi : organisation de réunions et les imprévus du métier » par Anaël ROINARD. Chaque intervenant rédigera un petit billet de 750 à 800 caractères maximum accompagné d’une photo de chacun d’entre eux afin d’obtenir un article d’une page complète (3900 caractères).

Un portrait d’un.e archiviste pourrait compléter cette thématique sur une deuxième page. Cyrielle JEAN, absente de la réunion, avait proposé de demander à l’une de ses collègues du CDG 68, ayant plus de 20 ans d’expérience, de s’en occuper. Mia VIEL se charge de la recontacter à ce propos pour proposer à sa collègue la rédaction d’une page.

3. Un article d’une page à propos de l’enquête sur les conditions de travail menée par le groupe de travail pourrait ensuite être mise en avant. Le contenu de cet article d’une page dépendra de l’avancée de ce projet au moment de la rédaction, mais il pourrait être intéressant qu’un de ses membres en fasse une présentation et un point d’étape.

4. L’idée énoncée lors de réunions précédentes de faire témoigner différents intervenants de la chaîne archivistique (élus, directeurs de CDG et d’AD, secrétaires de mairie) afin d’avoir leur point de vue sur l’importance et le rôle des itinérant.e.s sur le terrain est validée par le groupe de travail. Julien BELLY intervient pour signifier que la directrice des AD 24, Mme ETCHEOURY, est d’accord pour écrire un article. Karine BARDE soumet l’idée d’avoir le témoignage d’un CDG venant de créer un service d’archives et propose de demander au directeur du CDG 16, qui est dans ce cas de figure². Pour ce qui est des élus et des agents / référents archives de collectivités territoriales, notre réseau devrait permettre de trouver sans trop de difficultés des personnes intéressées. Chaque intervenant rédigera un article d’une demi-page avec illustration (1200 caractères) afin d’avoir 2 pages de témoignages.

5. Les missions de valorisation menées par les archivistes itinérant.e.s doivent également figurer au sommaire de ce dossier. Julien BELLY émet l’idée de réservé une page entière aux projets de mise en ligne des instruments de recherche, menées par de nombreux CDG (Côtes d’Armor, Dordogne, Ain, Mayenne, etc.). Mia VIEL explique que le CDG 22 (Côtes d’Armor) s’était rapproché du groupe de travail pour qu’il puisse l’aider à communiquer sur leur récente plateforme de mise en ligne, mais elle n’a eu aucun retour depuis. Karine BARDE propose alors de solliciter le CDG 53 (Mayenne) pour cet article, ce que le groupe de travail valide à l’unanimité³.

Un second article portera sur la réalisation de missions de valorisation : réalisation d’expositions, interventions auprès du public, etc. Un appel à communication sur les réseaux sociaux (notamment Twitter) sera effectué dans les prochaines semaines pour trouver des rédactrices et rédacteurs.

6. Une dernière thématique à aborder sera celle du traitement des archives électroniques (missions d’archivage, projets de systèmes d’archivage électronique).

² Depuis la réunion, M. Corneil, directeur du CDG 16, a accepté notre proposition.

³ Depuis la réunion, Nadège Bossé-Ollivier, responsable du service archives du CDG 53, nous a fait part de son accord de principe, à faire valider par son directeur.

Après discussions, il est décidé de traiter cette thématique *via* un double témoignage : celui d'un service public (à ce titre Mia VIEL propose de solliciter le CDG 29 qui semble bien avancé en la matière) et celui d'une entreprise privée (Fabrice RIVA ROVEDA de Dat@rchives avait proposé qu'un ses e-archivistes rédige un article).

Formation à destination des itinérant.e.s et des archivistes isolé.e.s

Audrey LACALS fait un point sur ce projet, le premier du groupe de travail à être sur le point d'aboutir. La formation a été inscrite au catalogue de formation 2023 de l'AAF et se déroulera sur 2 journées, les 19 et 20 avril prochains, au CDG 69. Elle devrait être animée par Audrey LACALS et Fabrice RIVA ROVEDA. La fiche stage est consultable d'ores et déjà, pour plus d'informations, sur le site Internet de l'AAF⁴.

Enquête sur les conditions de travail

L'enquête sur les conditions de travail est en cours d'élaboration. Il sera nécessaire de partir d'un ou de plusieurs documents uniques pour réfléchir aux informations à inclure dans cette enquête et bâtir une grille de questions. Anaël ROINARD trouve pertinent de partir de cette base de travail pour avancer dans la réalisation de ce projet. L'idée est émise par Mia VIEL d'organiser dans les prochaines semaines une réunion spécifiquement consacrée à ce projet avec les personnes intéressées.

Blog du groupe de travail

Mia VIEL et Julien BELLY expliquent qu'un cahier des charges (rédigé par ce dernier) a été mis à la disposition de toutes et de tous sur le Trello du projet. Ce document doit permettre de recenser les grandes lignes du futur blog et les besoins techniques et financiers pour le réaliser. Il est décidé de laisser les deux prochaines semaines aux membres du groupe pour en prendre connaissance et faire retours et observations.

Une fois validé, le cahier des charges sera transmis à Claire LARRIEUX, déléguée générale de l'AAF. L'objectif est de demander à l'association que le groupe de travail puisse participer à la réflexion autour de la refonte de son site Internet (qui aura lieu en 2023). Cela nous permettrait d'être au plus près des réflexions et des prises de position, afin de pouvoir évaluer la possibilité d'intégrer ou non le blog dans le futur site de l'AAF. Mia VIEL rappelle que la réalisation du blog sur un espace externe au site officiel de l'association pourrait s'avérer plus complexe à mettre en place, malgré l'accord de M. FAIVRE D'ARCIER, président de l'AAF. En effet, il est probable que l'AAF y soit un peu réticente, ayant peur que tous les autres groupes de travail fassent par la suite une demande similaire de blog dédié.

2. PROPOSITION DE NOUVEAUX PROJETS

Intégration plus importante des jeunes diplômé.e.s au groupe de travail

⁴ Retrouver la fiche stage page 74 du catalogue 2023 : <https://www.archivistes.org/Le-catalogue-des-formations-2023-est-en-ligne.>

Mia VIEL propose de réfléchir à la meilleure façon d'intégrer les jeunes itinérant.e.s au groupe de travail. Léa BONHOMME, jeune diplômée recrutée récemment par le CDG 63, précise que certain.e.s seraient intéressé.e.s pour rejoindre le groupe de travail mais qu'il est parfois difficile de se dégager du temps, surtout lorsqu'on vient à peine d'être recruté.e.

Interventions auprès des universités

Une autre piste de réflexion consisterait en la mise en place d'interventions auprès des étudiant.e.s de formations en archivistique⁵ afin de leur présenter la profession d'itinérant.e. Mia VIEL a d'ores et déjà recensé des contacts afin de discuter avec les responsables de formation sur ce projet. Certaines formations proposent déjà une présentation de l'itinérance (Lyon par exemple) et toutes les universités ne seront donc pas forcément intéressées par une intervention du groupe de travail, d'autant plus que l'année scolaire ayant déjà débuté, les cours ont pour beaucoup déjà été programmés.

Enquête sur les services d'archives itinérants

Ambroise BERGIER s'est lancé dans la réalisation d'une enquête sur les services d'archivistes itinérant.e.s et leur fonctionnement. Le groupe de travail pourrait l'aider à développer et à finaliser ce travail. Audrey LACALS explique avoir été contactée par Fabrice ALLIO, du CDG 13, qui semble vouloir réaliser ce même type d'enquête. La décision a été prise de le contacter pour voir s'il souhaite participer au groupe de travail et partager ses informations avec nous.

Intervention au colloque de la section ACII de 2023

Le colloque de la section devrait se tenir en octobre 2023. À cette occasion, une ou plusieurs interventions du groupe de travail pourraient être intéressantes à mettre en place afin que les itinérant.e.s soient représenté.e.s lors de cette manifestation. Ce projet sera approfondi lors de prochaines réunions.

3. DISCUSSIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Communication interne et externe du groupe de travail

Mia VIEL explique au groupe de travail qu'il serait préférable de passer par Trello pour organiser le suivi des projets. Elle invite ainsi les membres pas encore inscrits à le faire.

4. ANNEXE : PROJET DE COMPOSITION DU DOSSIER SPÉCIAL DANS ARCHIVISTES !

PAGE DE GARDE (1 page) – Réfléchir à un visuel

INTRODUCTION (1 page) – Monique LUMÉ (1000 caractères maximum espaces compris).

⁵ À savoir Angers, Toulouse, Mulhouse, Lyon, Aix-Marseille, Paris 8, Lille, Poitiers, Caen, Paris 13, Dijon et Avignon.

PARTIE 1. Vis ma vie d'archiviste itinérant.e (2 pages)

1^{er} article « 1 jour 1 archiviste » - 1 billet d'environ 5 lignes pour chaque jour, soit 750 à 800 caractères, sur les différentes missions des archivistes itinérant.e.s (avec une illustration – photo de chaque rédacteur et rédactrice) :

- Lundi : gestion administrative : Monique LUMÉ
- Mardi : réalisation de devis : Marina CAYRON-BRANGER
- Mercredi : traitement des archives : Mélanie CLAUX
- Jeudi : valorisation : Julien BELLY
- Vendredi : réunions et imprévus : Anaël ROINARD

2^{ème} article – Portait d'un.e archiviste itinérant.e (CDG 68) – 1 page avec illustration (3900 caractères espaces compris).

PARTIE 2. Enquête sur les conditions de travail des itinérant.e.s (1 page)

Un article sur 1 page de présentation de l'enquête et point d'étape sur les avancées de ce projet. Le contenu de l'article dépendra par conséquent de l'avancement du projet au moment de la rédaction de l'article (janvier 2023 au plus tard). La rédaction pourra être faite par un membre du groupe de travail impliqué dans ce projet d'enquête.

PARTIE 3. Le métier d'archiviste itinérant.e : points de vue extérieurs (2 pages)

L'idée de cet article est donner la parole aux institutions et aux agents en contact avec les archivistes itinérant.e.s afin de recueillir leur témoignage sur le rôle et l'apport des itinérant.e.s dans la gestion des archives des collectivités (une demi-page par témoignage avec illustration, soit 1200 caractères)

- **Archives départementales** : l'article sera rédigée par Mme ETCHECHOURY, directrice des AD 24 – rôle des itinérant.e.s sur le terrain, relations avec les AD, etc.
- **CDG** : l'article sera rédigé par M. CORNEIL, directeur du CDG 16, où un service archives vient d'être créé – pourquoi avoir créé un service ? Ce qu'il en attend ? Ses attentes ? L'apport d'un tel service pour un CDG ?
- **Témoignage d'un élu** – pourquoi avoir fait appel à ce service ? Apport pour la commune (choix de la rédactrice ou du rédacteur à définir)
- **Point de vue d'un.e agent de collectivité territoriale ou d'un.e référent.e archives en collectivités** – témoignage sur le passage de l'archiviste, pendant, après (choix de la rédactrice ou du rédacteur à définir). Le CDG69 va prospector (choix de la rédactrice ou du rédacteur à définir).

PARTIE 4. Actions de valorisation et mise en ligne des instruments de recherche (2 pages)

1^{er} article – Mise en ligne des instruments de recherche (1 page). L'idée est de donner la parole à un service d'archives ayant procédé à la mise en ligne des instruments de recherche réalisés en collectivités. La rédaction pourrait être assurée par Nadège BOSSE-OLLIVIER, responsable du CDG 53. Attente de l'accord du directeur du CDG 53 pour entériner ce choix.

2^{ème} article – Actions de valorisation (1 page). Cet article serait dédié aux actions de valorisation menées par les services d'archivistes itinérant.e.s : expositions, interventions

auprès des scolaires, etc. Un appel à communication sera lancé dans les prochaines semaines sur les réseaux sociaux pour trouver une rédactrice ou un rédacteur.

PARTIE 5. Archivage électronique et itinérance (2 pages)

2 articles pourraient être dédiés aux missions d'archivage électronique et les projets de systèmes d'archivage électronique menés par les archivistes itinérant.e.s. L'idée est d'avoir le double point de vue d'un établissement public et privé (1 page chacun) :

1^{er} article – Établissement public : CDG 29 (contact à prendre avec Véronique DA ROSA COELHO).

2^{ème} article – Dat@rchives pour le côté privé (voir avec Fabrice RIVA ROVEDA pour la rédaction d'un article par un e-archiviste de Dat@rchives).

CONCLUSION (1 page) – rédaction par un membre du groupe de travail et validé par l'ensemble du groupe (750 caractères maximum espaces compris).

TOTAL : 12 pages (page de garde incluse).